



HAL
open science

La base de données sur les étudiants de l'Université de Poitiers

Yannis Delmas-Rigoutsos, Jean Hiernard, Denise Turrel

► **To cite this version:**

Yannis Delmas-Rigoutsos, Jean Hiernard, Denise Turrel. La base de données sur les étudiants de l'Université de Poitiers : Le Repertorium academicum pictaviense (RAP). Gian Paolo Brizzi; Willem Frijhoff. Digital academic history. Studi sulle popolazioni accademiche in Europa, Il Mulino, p. 15-39, 2018, 9788815275523. hal-02499873

HAL Id: hal-02499873

<https://hal.science/hal-02499873>

Submitted on 5 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

La base de données sur les étudiants de l'Université de Poitiers Le *Repertorium academicum pictaviense* (RAP)

Yannis Delmas-Rigoutsos, Jean Hiernard, Denise Turrel¹

1. Introduction

Au départ, le professeur Jean Hiernard a découvert toute la richesse des registres de l'Université : spécialiste de l'histoire de Rome, il se passionne pour l'histoire des étudiants voyageurs de la Renaissance, qui vont puiser sur les lieux de la Rome antique à la source de leur savoir humaniste. Jean Hiernard commence à travailler sur les registres de grade de l'université, dont il dépouille les premiers systématiquement. Il est rejoint par Denise Turrel, professeur d'histoire des XVI^e-XVII^e siècles, et Yannis Delmas-Rigoutsos, maître de conférences en informatique et en histoire des sciences et des techniques, tous deux de l'Université de Poitiers. Ensemble ils définissent, construisent et nourrissent une base de données mise à disposition de tous sur le web, le Répertoire académique poitevin, ou *Repertorium academicum pictaviense* (RAP), décrite ci-après. Une étudiante, Marine Ricou, utilise et prolonge les données sérielles de cette base et les enrichit de fiches prosopographiques ainsi que d'analyses pendant son master (2009-2011) puis son doctorat, en cours, sur la population étudiante de l'Université de Poitiers aux XVI^e et XVII^e siècles.

Dès le début, cette recherche est pensée dans une perspective européenne, celle d'une mise en réseau des différentes équipes universitaires travaillant sur les corpus d'étudiants ou de professeurs. Il s'agit à la fois de construire ensemble des outils d'analyse et de donner à la recherche sur la *peregrinatio academica* le cadre transnational qui lui est indispensable. Dans cette perspective, nous organisons un premier atelier exploratoire en 2008 (fig. 1) pour faire le point sur les bases de données informatisées portant sur le monde universitaire². En 2010, nous présentons une contribution au 21^e Congrès international des Sciences historiques d'Amsterdam visant à offrir une base conceptuelle commune aux bases existantes et à les mettre effectivement en réseau³. En 2012, nous réunissons à Poitiers une douzaine d'équipes et de personnalités de l'histoire des universités (fig. 2), de 13 pays, et

1 Yannis Delmas-Rigoutsos <yannis.delmas@univ-poitiers.fr> appartient au laboratoire TECHNÉ, Université de Poitiers, Jean Hiernard, professeur honoraire, au laboratoire HERMA, Université de Poitiers, et Denise Turrel <denise.turrel@univ-poitiers.fr>, professeure émérite, au laboratoire CESCUM, Université de Poitiers. Une partie de ces recherches, en 2007-2014, a été soutenue par un Contrat de projet État-Région sur des fonds de l'État français, de la Région Poitou-Charentes et de l'Union européenne (FEDER). La thèse de Marine Ricou a été soutenue par la Fondation de l'Université de Poitiers. Les photographies des registres de l'Université de Poitiers sont réalisées par la Médiathèque François-Mitterrand de Poitiers.

2 Colloque de la Maison des sciences de l'Homme et de la société (MSHS) de Poitiers sur « les bases de données prosopographiques informatisées » relatives à l'histoire des universités. Cf. Jean Hiernard, Denise Turrel, Yannis Delmas-Rigoutsos, *Les routes du savoir : Vita peregrinatio*, Les Indes savantes, Paris, 2011, p. 29-56.

3 Yannis Delmas-Rigoutsos, Jean Hiernard, Denise Turrel, « Networking the University Databases, with a Presentation of the Repertorium Academicum Pictaviense », 21st *International Congress of Historical Sciences*, CIHU-ICHU, Amsterdam, 2010.

constituons le réseau de recherche sur les bases de données historiques sur les universités européennes, qui est baptisé HELOISE⁴.

Après avoir exposé la structure de la base, nous présenterons quelques-uns des premiers résultats obtenus de ce chantier au long cours.



Fig. 1 : Colloque de la MSHS de Poitiers sur les bases de données prosopographiques informatisées sur l'histoire des universités, 2008.



Fig. 2 : Congrès fondateur du réseau HELOISE, Poitiers, 2012.

4 Cf. <<http://heloisenetwork.eu/>>. Le nom HELOISE peut se développer en français en : Histoire Européenne Liée à l'Organisation des Institutions Supérieures d'Enseignement.

2. Conception de la base de données

2.1. Principes

La base de données du *Repertorium academicum pictaviense* (RAP) a été conçue pour répondre à trois grands objectifs.

1) La base de données sera publiée sur le web de façon à permettre la consultation publique et l'intégration ultérieure des données dans un ensemble plus vaste, international, en particulier sous la forme du web des données (*linked data*), cf. ci-après.

2) Les données enregistrées se concentreront sur les données sérielles présentes dans les premiers registres encore disponibles pour l'université de Poitiers, registres de grades et matricules de la fin du XVI^e et du XVII^e siècle.

3) Du fait de la petite taille de l'équipe, la structure des données enregistrées et la méthode de saisie seront conçues pour une saisie rapide.

Par ailleurs, s'agissant d'une base de données historique, nous enregistrerons pour chaque fait, une référence de source ainsi qu'une date lue (dépouillement) et une date normalisée (temps universel).

2.2. Description des données enregistrées

Les sources sérielles actuellement utilisées sont constituées par les registres de la faculté de droit, conservés depuis 1575 pour les grades et depuis 1658 pour les matricules⁵, avec quelques lacunes. Le dépouillement, réalisé par Jean Hiernard pour la période 1575-1637, est poursuivi principalement par Marine Ricou, jusqu'en 1680⁶. Les enregistrements actuels couvrent donc environ un siècle.

La base compte actuellement 32 631 faits élémentaires :

Type de faits	Nombre d'enregistrements		
Graduations	12 132	12 132	22 255
Début d'études	1 866	5 249	
Poursuite d'études	3 359		
Fin d'études	24		
Immatriculation	4 874	4 874	10 376
... élève de...	10 376	10 376	

5 Ces registres sont conservés principalement à la Médiathèque François-Mitterrand de Poitiers et, pour quatre d'entre eux, à la Médiathèque de Niort.

6 Précisément, les dépouillements sont faits par J. Hiernard jusqu'en 1653 (complétés par M. Ricou pour le dernier registre), puis par M. Ricou pour les registres suivants (avec G. de Corbier pour la matricule 1661-1663). Les lieux sont identifiés par J. Hiernard et Y. Delmas-Rigoutsos jusqu'en 1653, puis par M. Ricou, J. Hiernard et Y. Delmas-Rigoutsos. Les vérifications et corrections d'enregistrements sont principalement faites par M. Ricou et Y. Delmas-Rigoutsos.

La base enregistre également quelques indications textuelles (2 145) présentes dans les registres, certaines intégralement, ainsi que des indications de signature par des professeurs (9 981) des faits principaux listés ci-dessus. En tout, 44 757 enregistrements.

Nous estimons à environ 8 000 le nombre d'individus concernés par ces faits. Précisément, cet ensemble d'événements liste 7 884 noms lus uniques. Chaque nom lu peut correspondre à plusieurs individus homonymes. Inversement, un même individu peut apparaître sous plusieurs orthographes. Les sources, ou les dépouillements, fournissant parfois plusieurs lectures, la base enregistre explicitement 116 alias.

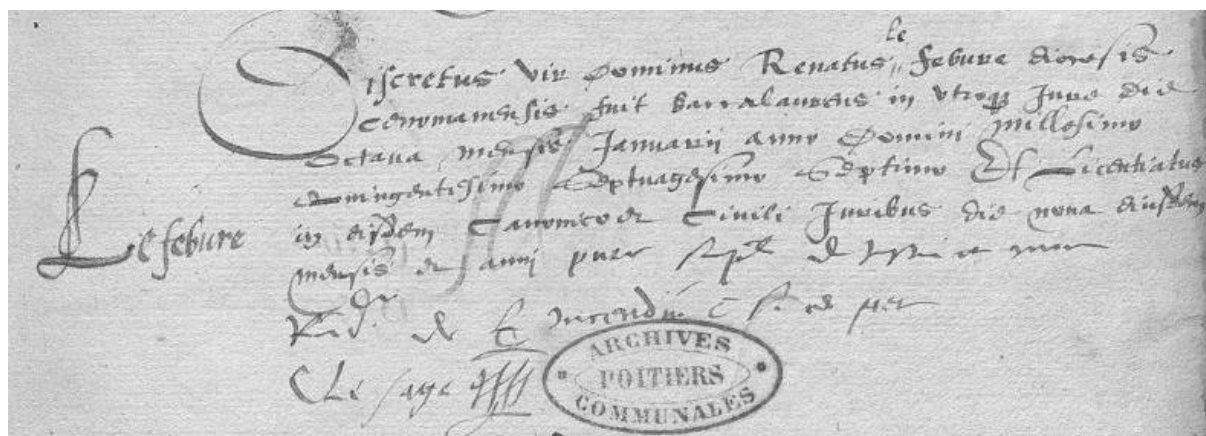
2.3. Structure des faits

Les bases de données historiques relèvent, pour la plupart, de deux grandes approches théoriques définies dans les années 1990, les bases orientées modèle (*model-oriented database*) et les bases orientées sources (*source-oriented database*) [Delmas-Rigoutsos, 2010].

Dans les grandes lignes, les bases de données historiques orientées modèle sont principalement déterminées par l'usage prévu des informations, le cycle de vie des données est pensé *a priori* et les données enregistrées sont structurées par une analyse historique. Cette approche conduit habituellement à définir un certain nombre d'entités numériques tabulaires, qui sont enregistrées dans une base de données relationnelle. Dans le domaine de l'histoire des universités, en 2008, l'exemple le plus élaboré d'une telle base est le *Repertorium academicum germanicum* (RAG), qui inspire, pour de nombreux aspects, le *Repertorium academicum pictaviense* (RAP).

Les bases de données historiques orientées sources, *a contrario*, s'attachent à transcrire numériquement des documents sources au plus près des originaux. Cette approche s'efforce de ne pas définir *ex ante* les traitements à effectuer sur ces données originales, qu'il s'agit d'abord de préserver. Depuis les années 2000, cette approche a vocation à être instrumentée par une base de données documentaire (textuelle) en XML. Les informations pertinentes pour les recherches historiques, qui apparaissent dans un second temps, sont alors mises en œuvre en balisant les passages pertinents.

Ces deux types de numérisation présentent des avantages et des inconvénients [Denley, 2010]. Pour ce qui concerne le RAP, l'approche orientée source est pertinente, dans la mesure où nous souhaitons, pour ce qui concerne la partie numérisation de notre recherche, transcrire les registres de grades et matricules historiques de l'université de Poitiers. Pour autant, les données à numériser apparaissent comme étant extrêmement stéréotypées dans leur formulation. Pour chaque grande période, les entrées de nos registres ont à peu près toutes la même forme (fig. 3) ; l'approche orientée modèle est donc également pertinente puisque les données sérielles, les seules que nous envisageons d'exploiter, peuvent être aisément modélisées.



« Discretus vir dominus Renuus le febre diocesis cenomanensis fuit baccalaureus in utroque jure die octava mensis Januarii anno domini millesimo quingentesimo septuagesimo septimo Et licentiatus in eisdem canonico et civili juribus die nona eiusdem mensis et anni [...] »

Fig. 3 : Exemple d'entrée d'un registre de grades.

Le RAP choisit donc une approche double tenant, partiellement, de chacune de ces deux orientations. L'objet principal que nous choisissons de formaliser est l'événement relaté dans un registre, que nous appelons un *fait*. Il comprend les principales informations suivantes stockées dans une table unique (*faits*).

1) La source : identifiant du registre, page ou folio, numéro d'ordre de l'entrée du registre (une même entrée relate habituellement plusieurs événements).

2) L'agent principal : préfixe de nom (par exemple, « *discretus vir dominus* »), nom lu dans la source⁸, suffixe de nom (par exemple, indication de charge ecclésiastique), origine géographique (telle que lue dans la source). Si cet acteur principal est identifié, il est référencé par un numéro d'individu, *id_agent1*.

3) Un agent secondaire (le cas échéant) : il s'agit d'un individu identifié par un numéro (*id_agent2*) mentionné dans l'entrée soit comme professeur de l'agent principal, soit comme examinateur de graduation, soit comme signataire de l'entrée.

4) Les autres caractéristiques l'événement : sa nature (*id_grade*) décrite par deux tables secondaires (*rap_classesEvenements*, *grades*), l'institution (*id_institution*, il s'agit presque exclusivement de l'université de Poitiers), date telle que lue, date normalisée (et parfois corrigée), commentaire (les notes marginales et autres informations textuelles sont simplement relevées, de façon non structurée).

Les faits sont donc traités de façon principalement orientée modèle. En revanche, il est important de noter que les noms d'individus et les noms de lieux d'origine sont enregistrés dans cette

7 Suivent des indications abrégées sur les sujets d'interrogation, que nous avons choisi de ne pas transcrire.

8 Nous ajoutons des astérisques « * » autour du patronyme afin de baliser celui-ci *a minima*. Ceci est rendu en gras à l'affichage (fig. 5, 6).

table tels que lus, avec un minimum d'interprétation donc, suivant l'orientation source. Lieux géographiques et individus peuvent être identifiés *a posteriori*. À titre d'exemple, le document de la figure 4 donne la lecture « *d. Cathalaonen(sis)* » (l'indication de diocèse est systématiquement abrégée afin de simplifier la saisie). Cette lecture est, par ailleurs, associée à l'objet de type lieu (table lieux) « diocèse de Châlons-en-Champagne », qui dispose également d'autres lectures : « *Cathalaunensis d.* », « *Cathalonensis d.* », etc.

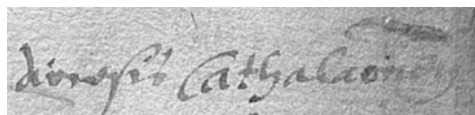


Fig. 4 : Exemple d'indication de lieu d'origine.

Voici un exemple d'entrées affichées d'après leur numérisation selon ces principes (fig. 5) sous la forme de quatre faits (ici, quatre graduations)⁹.

[RegGrPict1605] f° 169 v, n°1001	Petrus Descartes	origine	diocèse: Poitiers
		grade	baccalaureus in utroque jure 1613-08-07
		grade	licentiatus in utroque jure 1613-08-08
[RegGrPict1616] f° 12 v, n°55	Renatus Descartes	origine	diocèse: Poitiers
		grade	baccalaureus in utroque jure 1616-11-09
		grade	licentiatus in utroque jure 1616-11-10

Fig. 5 : Exemple de deux entrées.

Pour certains registres, nous avons pu associer chaque page à sa numérisation photographique, ce qui permet un travail ultérieur de vérification des lectures (fig. 6).


 Joachimus des Cartes	origine	diocèse: Poitiers
	grade	baccalaureus in utroque jure 1584-03-24
	grade	licentiatus in utroque jure 1584-04-09
	grade	doctor in utroque jure 1584-04-12

Fig. 6 : Exemple d'association d'une entrée à sa photographie.

La structure générale de notre base de données, qui résulte de cette définition, est reproduite figure 7.

⁹ Renatus Descartes est le mathématicien, physicien et philosophe René Descartes (1596-1650), Petrus (Pierre) son frère aîné, et Joachim (fig. 6) leur père.

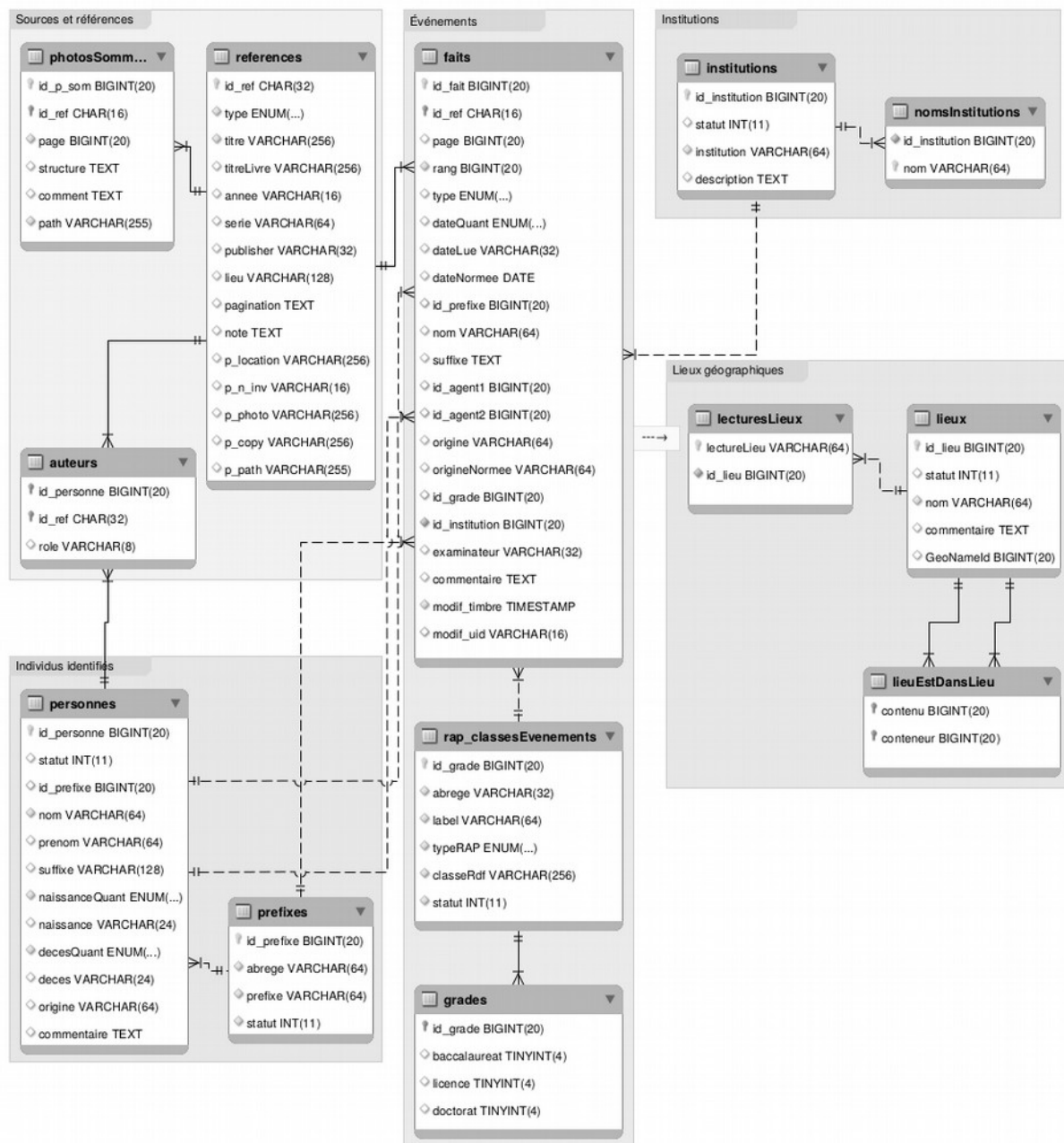


Fig. 7 : Structure générale de la base de données.

2.4. Procédure de traitement

Du fait de la petite taille de l'équipe de recherche, nous choisissons d'optimiser autant que possible la saisie. Une saisie traditionnelle, par formulaire, aurait coûté un temps considérable ; nous nous appuyons donc sur un format textuel se concentrant sur les seules données tabulaires, à l'exception, donc, des éléments systématiquement répétés d'une entrée à l'autre. De plus, les formules récurrentes, comme le mot « diocèse », les préfixes de noms et les désignations de grades, sont abrégées. Le détail de notre charte de transcription est consultable sur le site du RAP¹⁰. La page de l'exemple de la figure 3 est ainsi transcrite comme le texte brut suivant (fig. 8). Ces transcrits, registre

10 Cf. <<http://repertorium.projets.univ-poitiers.fr/documentation/registre.php>>.

par registre, après vérification, sont ensuite automatiquement traduits en données enregistrées dans la base (fig. 9). L'ensemble de la procédure est résumé par la figure 10.

```
[19r]
1577
Januarius 1577
89 → DVD → Renatus *Le Febvre* → Cenomanensis d.
→ utr.bacc. → 8 Jan.
→ utr.lic. → 9 Jan. → Lesage
90 → NVD → Ludovicus *Maupetit* → Briocensis d.
→ civ.bacc. → 12 Jan.
→ civ.lic. → 13 Jan. → Deladuguie
91 → DVD → Joannes *Ragonneau* → Pictavensis d.
→ utr.bacc. → 17 Jan.
→ utr.lic. → 18 Jan. → Deladuguie
```

Fig. 8 : Transcrit de la page de janvier 1577 du registre de grade.

1577			
Januarius 1577			
Renatus Le Febvre	origine	diocèse: Le Mans	
	événement	graduation : baccalaureus in utroque jure	1577-01-08
	événement	graduation : licentiatius in utroque jure	1577-01-09
	signé	Le Sage, Charles	
Ludovicus Maupetit	origine	diocèse: Saint-Brieuc	
	événement	graduation : baccalaureus in jure civili	1577-01-12
	événement	graduation : licentiatius in jure civili	1577-01-13
Joannes Ragonneau	origine	diocèse: Poitiers	
	événement	graduation : baccalaureus in utroque jure	1577-01-17
	événement	graduation : licentiatius in utroque jure	1577-01-18
	signé	de la Duguie, Antoine (II)	

Fig. 9 : Enregistrements de la page de janvier 1577 du registre de grade.

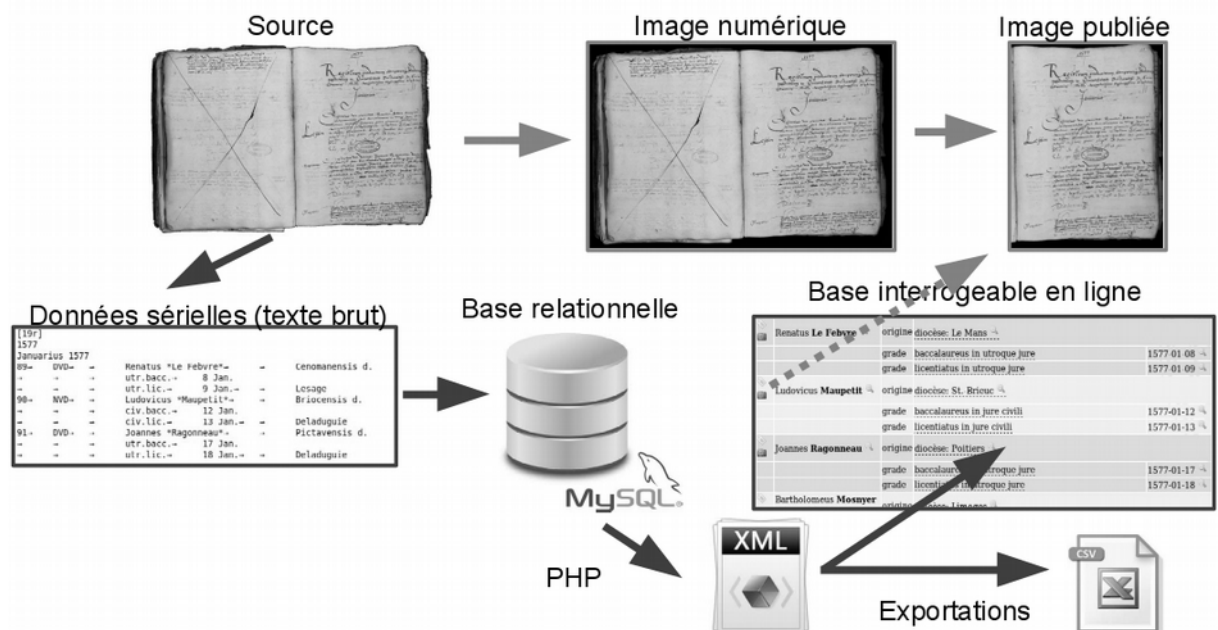


Fig. 10 : Procédure de numérisation du RAP.

2.5. Autres données enregistrées

Les bases de données historiques n'entendent pas toujours la notion de « lieu » de façon très précise. Ce point a été discuté en détail lors du premier atelier HELOISE à Poitiers en 2012. Peter Kenny et l'un de nous ont fait des propositions de formalisation lors de l'atelier HELOISE de Madrid en 2015 [Kenny, Delmas-Rigoutsos, 2015].

Conformément aux recommandations de l'atelier HELOISE de 2012, le RAP distingue clairement les localisations géographiques et les institutions. Ainsi, « René Lefebvre est fait bachelier en l'un et l'autre droit à Poitiers le 8 janvier 1577 » (implicite sur les fig. 8 et 9) fait référence à l'institution « université de Poitiers » et non à la ville de Poitiers, tandis que « René Lefebvre est originaire du diocèse du Mans » fait référence à ce diocèse comme localisation géographique et non comme circonscription administrative, groupe ecclésial ou institution ecclésiastique. Localisations géographiques et universités sont donc des entités distinctes dans la base de données du RAP (fig. 7) : lieux, institutions. À la date de cet article (2017), la mention d'une autre institution que l'université de Poitiers relève du *hapax*, cette indication est donc usuellement laissée implicite. Les localisations géographiques, que nous appellerons simplement « lieux » par la suite, en revanche, bénéficient d'un traitement particulier, tant leur dénomination peut varier.

À chaque lieu correspond une dénomination vedette et une liste de lectures¹¹ (`lecturesLieux`). Conformément aux recommandations HELOISE de 2012, ces dénominations sont conservées en Unicode (UTF-8), de façon à pouvoir enregistrer n'importe quelle langue ou graphie, et permettent de faire une recherche dans la base des faits. Par ailleurs, de façon à pouvoir, notamment, produire des statistiques géographiques, le RAP met en œuvre une relation d'inclusion entre lieux (`lieuEstDansLieu`). Ainsi La Rochelle est enregistrée comme « dans » le « diocèse de Saintes » et « dans » le « diocèse de La Rochelle (≥1648) »¹². Pour éviter la complexité du traitement des requêtes, nous choisissons de limiter la complexité de cette relation d'inclusion à un seul niveau ; par exemple, les paroisses de Poitiers ne sont-elles pas enregistrées comme « dans » la ville de Poitiers mais seulement « dans » le diocèse de Poitiers.

Outre les lieux et les institutions, le RAP dispose également d'enregistrements sur des individus (`personnes`). La question de la dénomination des individus est complexe, du fait de la latinisation des noms : « Paulus Briolius, Batavus » vu à Poitiers est-il « Paulus Briell » vu à Bourges ? « Joannes Scrijver » à Poitiers est-il « Johannes Schriverius » à Leyde ? Elle l'est aussi du fait d'une phonétique et d'une orthographe variables, dont la lecture n'est pas toujours aisée : « Oto Svalwe » à Poitiers / « Otto Swalue » à Franeker, « Adrianus Blyenburch » à Poitiers / « Adrianus a Blyenburgh Dordracenus » à Leyde. Dans l'attente d'avancées d'HELOISE sur ces questions, le RAP fait le choix de différer la formalisation de fiches prosopographiques structurées. Les données sont, pour l'heure, essentiellement conservées dans un champ texte. Les seules données structurées sont : un préfixe de nom vedette, un prénom vedette, un nom vedette, une date de naissance (ou baptême) avec quantificateur (<, ≤, =, ca., ≥, >) et une date de décès (ou sépulture) avec quantificateur.

11 Cf. <<http://repertorium.projets.univ-poitiers.fr/voir-lieux.php?q=>> pour obtenir une liste complète des lieux enregistrés dans le RAP et leur dénomination.

12 Ce diocèse a été créé en 1648, par démantèlement du diocèse de Maillezais.

3. Premiers résultats

3.1. L'évolution des effectifs

L'Université de Poitiers, fondée en 1431, a connu une période brillante à la Renaissance, mais celle-ci est malheureusement très peu documentée dans les archives.

La figure 12 montre le nombre de faits enregistrés dans la base, de 1575 à 1680. Ils comprennent principalement des grades (baccalauréat et licence majoritairement, avec quelques doctorats) ainsi que des immatriculations à partir de 1658, mais aussi des notations de début et poursuite d'études à la fin de la période. Le nombre d'étudiants diplômés est très inférieur, presque de la moitié par rapport à la courbe des grades, car baccalauréat et licence sont deux événements allant le plus souvent de pair pour le même individu. Sur le siècle étudié, l'effectif annuel des gradués de la faculté de droit fluctue selon la conjoncture politique et ses répercussions régionales. Il subit de plein fouet le drame des guerres de Religion, en particulier pendant la période extrêmement troublée de la Ligue de 1590 à 1593, qui éprouve durement la cité pictave. Il dépasse rarement la centaine dans les bonnes années, jusqu'à la fin de la décennie 1610, se situant globalement autour d'une moyenne annuelle de 80 gradués. Puis il plafonne à un palier inférieur, qui ramène Poitiers au niveau d'une petite université provinciale.

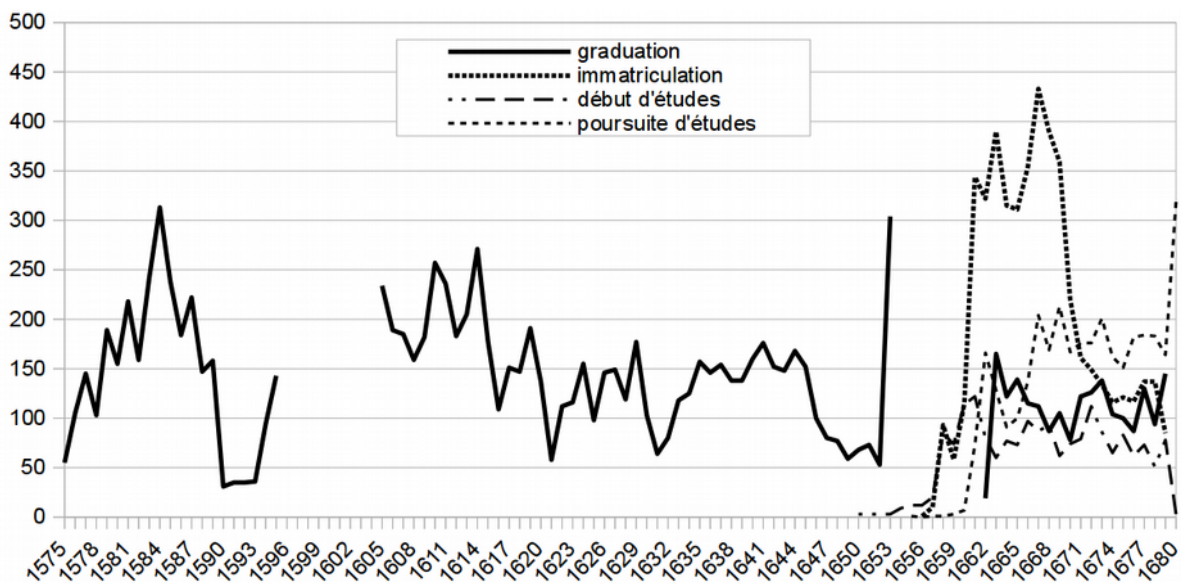


Fig. 12 : Nombre d'événements enregistrés dans le RAP.

L'une des composantes de l'attractivité de l'université poitevine aux XVI^e et XVII^e siècles réside dans son offre de formation en droit civil (ou droit romain) : les diplômes sont en effet délivrés à Poitiers soit en droit civil, soit en droit canon pour ceux qui veulent poursuivre une carrière ecclésiastique, ou bien – le plus souvent – *in utroque jure*. Jusqu'à la réforme de 1679, elle bénéficie ainsi d'une moindre concurrence dans le domaine du droit civil et surtout de l'absence de celle de Paris, l'enseignement de la Sorbonne étant, jusqu'à cette date, limité au droit canonique. Pendant cette première période de son histoire, la plus féconde, Poitiers est alors une étape pour un nombre non négligeable d'étudiants étrangers, en particulier de l'Empire. Pour la même raison, elle attire aussi des réformés français, bien que dans une proportion difficile à cerner.

La présence de ces derniers s'explique également par l'importante densité régionale des milieux réformés en Poitou, Aunis et Saintonge, où le protestantisme est précocement et profondément implanté dans la noblesse et la bourgeoisie. Mais ce facteur d'attraction, puissant dans la seconde moitié du XVI^e siècle, diminue puis disparaît au XVII^e siècle, au fur et à mesure que la capitale poitevine affirme une identité catholique de plus en plus intransigeante et devient l'un des fers de lance de la Contre-Réforme. A partir des années 1630, sont mises en place des mesures destinées à exclure les huguenots des principales charges de la société civile, et en particulier à leur interdire de devenir professeurs¹⁴, tandis que les étudiants calvinistes voient se fermer devant eux leur débouché professionnel principal, celui des offices de justice royaux. Au XVII^e siècle, la jeunesse poitevine huguenote va se former hors de l'université, dans les académies protestantes¹⁵.

Sur un siècle, la diminution radicale du nombre de diplômés en seul droit civil est éclairante. Les civilistes, qui forment environ un quart des gradués en 1575-1589 (soit une vingtaine par an), n'en constituent plus que 5 % en 1605-1620 (quatre ou cinq seulement chaque année), et la catégorie tend vers une disparition presque complète à partir des années 1620. Cette évolution, dont certes l'interprétation ne peut se réduire à la seule éviction progressive des protestants¹⁶, témoigne en tout cas du repli et de la banalisation progressive de l'université poitevine.

3.2. Histoire sociale de la population étudiante

Cette histoire, quant à elle, n'en est qu'à son début. Elle nécessite un approfondissement prosopographique et un croisement des archives universitaires avec d'autres sources, telles que les registres d'état civil et les actes notariés. Marine Ricou a effectué cette enquête pour le premier tiers du XVII^e siècle.

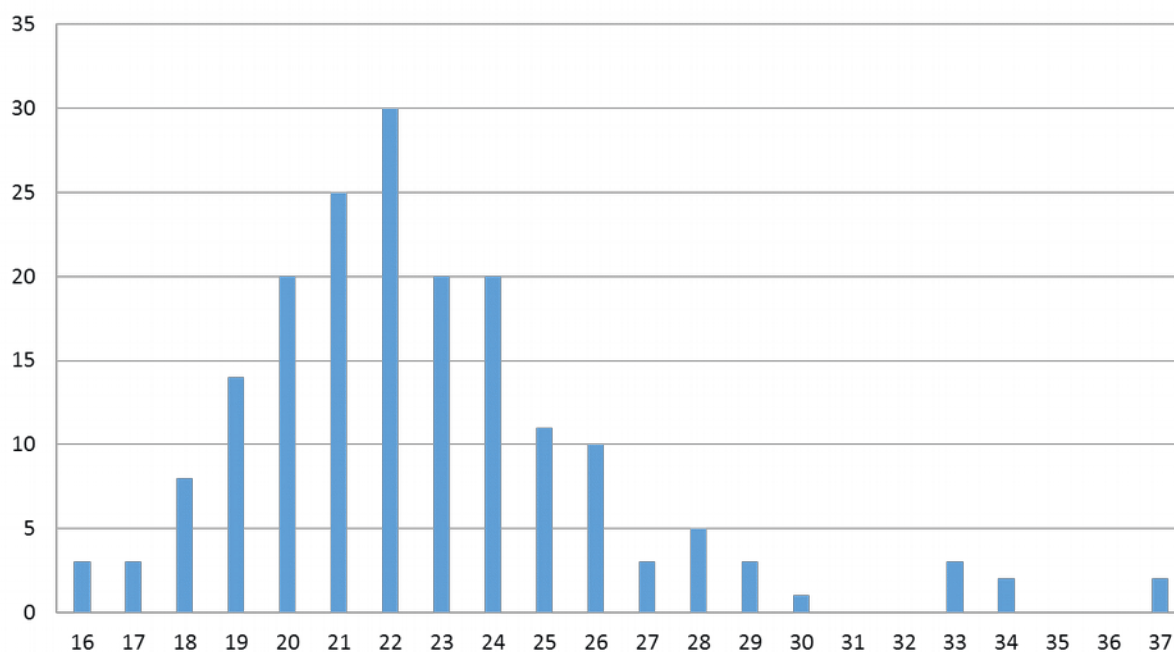
À quel âge les étudiants obtenaient-ils leur diplôme ? Ce résultat a pu être calculé, par la recherche de leurs actes de baptême dans les registres paroissiaux, pour un échantillon limité de 185 étudiants originaires du diocèse de Poitiers, ce qui représente 8 % des inscrits des années 1605-1636. L'âge des nouveaux bacheliers¹⁷ se répartit entre 16 et 37 ans, avec une médiane de 22 ans (fig. 13). Les deux tiers se situent dans la tranche d'âge de 20-24 ans.

14 Le dernier professeur protestant de la faculté de droit de Poitiers, Antoine de La Duguie, fait passer ses derniers examens en 1630 et meurt peu après.

15 Tel Second Chaussepied, originaire de Niort, dont le nom n'apparaît pas dans les registres poitevins, mais qui soutient en 1632 sa thèse à l'académie de Sedan, située à l'époque à l'extérieur du royaume (nous avons plaisir à remercier Aurélien Behr pour cette indication).

16 Par exemple, les étudiants des Provinces-Unies prennent sans exception leurs grades *in utroque jure*.

17 Jusqu'à la grande réforme louis-quatorzième de 1679, les étudiants sont reçus au baccalauréat puis à la licence à quelques jours d'intervalle.



*Fig. 13 : Âge des diplômés poitevins, 1605-1636, Marine Ricou [2010],
source : 185 actes de baptême retrouvés de diplômés originaires du diocèse de Poitiers.*

Il est aussi possible, à partir des registres paroissiaux et notamment des actes de baptême, d'approcher l'origine sociale des étudiants. Sur la période 1605-1636, la profession du père du même groupe de diplômés se répartit ainsi :

- Noblesse : 8,5 % ;
- Universitaires : 2,5 % ;
- Officiers supérieurs : 23 % ;
- Avocats, procureurs, notaires, greffiers : 36,5 % ;
- Marchands, artisans : 8,5 % ;
- Indéterminée : 22 %.

L'échantillon obtenu, limité par l'existence et l'accessibilité des registres paroissiaux conservés, est circonscrit pour l'essentiel aux paroisses du centre-ville de Poitiers ; il ne comprend donc que très peu de petites villes et aucun bourg. De plus, si l'on considère que les métiers non renseignés sont estimés peu prestigieux, on peut probablement rattacher les inconnus à des catégories modestes, proches de celle des marchands et artisans. On obtiendrait ainsi globalement un tiers d'étudiants issu des couches urbaines supérieures, principalement des officiers royaux, un autre tiers provenant du monde de la pratique constitué par les avocats, procureurs et notaires, et un dernier tiers venu d'autres milieux, en particulier de la boutique et de l'artisanat pour lesquels les études de droit constituent un moyen d'ascension sociale.

Certes, l'entre-soi reste très fort, comme dans toute la société d'Ancien Régime ; il est, à cette date, renforcé dans le domaine des carrières juridiques par la patrimonialisation récente des offices : depuis le début du XVII^e siècle, les offices de justice, vénaux, sont devenus en pratique héréditaires (édit de la Paulette, 1604). Cependant, le tableau des origines socio-professionnelles paternelles dessine un milieu étudiant encore relativement ouvert en ce premier tiers du XVII^e siècle.

3.3. Le périmètre d'attraction de l'Université

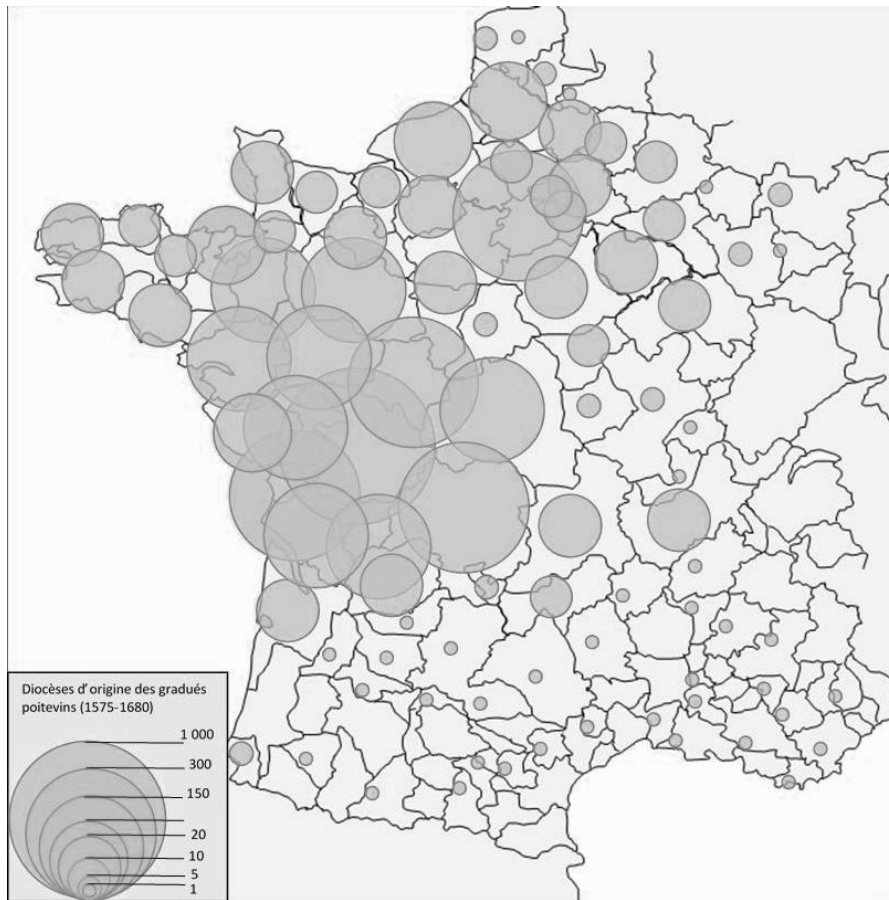


Fig. 14 : Origine des gradués en droit de Poitiers par diocèse français, 1575-1680, Marine Ricou [2014], source : RAP, registres de grades.

La figure 14 montre une large attractivité régionale : on trouve à Poitiers des étudiants du Grand Ouest de la France principalement, ainsi que du nord du royaume. Il est frappant de constater, au contraire, l'absence des diocèses du sud-ouest et du sud-est de la France. La capitale poitevine est ignorée des élites de la moitié sud, plutôt tournées vers les prestigieuses universités italiennes. Elle reste, pour autant, une étape assez fréquentée dans le cursus universitaire des étudiants de l'Ouest et du Nord.

Il ne fait pas de doute que l'Université de Poitiers constituait une étape de la *peregrinatio academica* européenne : la tradition littéraire l'affirme (Gaucher de Sainte-Marthe). Les recherches de Jean Hiernard sont parties de là. Conduit par les hasards d'une enquête en épigraphie romaine sur la piste du récit de voyage d'un étudiant originaire de Breslau, Seyfried Rybisch, qui avait séjourné à Poitiers en 1552, il a voulu vérifier la réalité du phénomène dans les registres de grades en droit, conservés depuis 1575. Cela lui a donné l'occasion de colliger l'ensemble de la source jusqu'en 1680, et d'alimenter le *Repertorium academicum pictaviense*. Mais, il a pu constater aussi que, au vu de ces seuls registres, la présence d'étudiants étrangers au royaume semblait paradoxalement faible : moins

d'une centaine seulement sont recensés sur l'ensemble du siècle étudié. La seule exception consiste dans un notable contingent d'étudiants de haute volée originaires des Provinces-Unies (fig. 15)¹⁸.

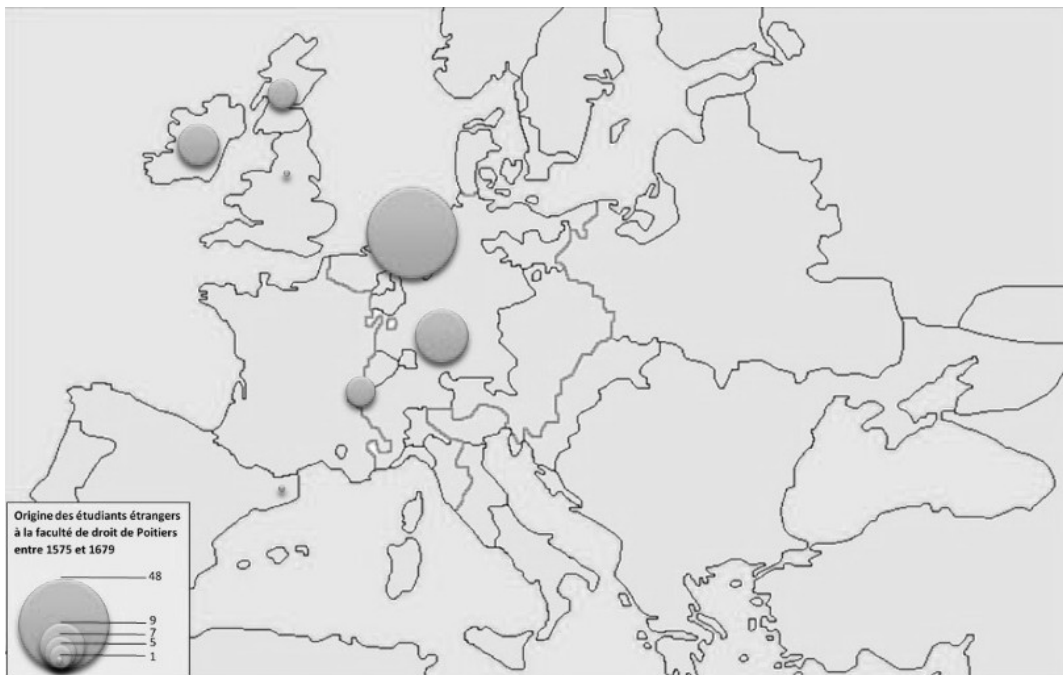


Fig. 15 : Origine des étudiants étrangers gradués en droit à Poitiers, 1575-1679, Marine Ricou [2014], source : RAP, registres de grades.

La disparition des registres matricules pour la période concernée est évidemment regrettable : ils permettraient sans doute de distinguer le passage de ces *alumni*. De multiples sources autres que les documents purement universitaires – en particulier celles qui relèvent du domaine des ego-documents – en confirment la réalité jusqu'au début du règne de Louis XIV. Pensons aux *libri amicorum* (les *Stammbücher* des Allemands), aux correspondances échangées avec les familles, aux journaux de voyage¹⁹... Il est aussi probable que certains jeunes aristocrates du Saint Empire répugnaient à s'inscrire dans des cycles universitaires, et que l'absence de nation germanique à Poitiers contribuait aussi à masquer leur venue (ce qui évidemment n'était pas le cas à Orléans)²⁰. Il est quasi certain qu'il existait enfin des filières ou des réseaux familiaux qui dirigeaient, de génération en génération, des dizaines de jeunes gens vers les universités secondaires, dont les textes

18 Malgré son caractère incomplet, la carte des origines des gradués (fig. 15) donne une bonne indication sur la provenance géographique des étudiants étrangers : elle révèle un fort contingent des Provinces-Unies (deux tiers) et du Saint Empire, et, loin derrière, quelques Écossais, Irlandais et Genevois.

19 Jean Hiernard, *Les voyages de Seyfried Rybisch, étudiant silésien. Itinéraire (1548-1554)*, Ausonius éditions, Bordeaux, 2017, coll. Scripta Receptoria, 9, 506 p., 12 fig. et 3 cartes ; texte et index latins en ligne, 217 p. : <http://ausoniuseditions.u-bordeaux-montaigne.fr/aloha/OA/978-2-35613-191-1.pdf>.

20 C'est ainsi que quatre jeunes patriciens de Nuremberg séjournent à Poitiers puis Angers à l'époque d'Henri IV, et négligent de s'inscrire à l'université tout en amenant avec eux leur précepteur, formé à Iéna : cf. Jean Hiernard et François Kihm, « Quatre jeunes Allemands et leur précepteur dans l'Ouest de la France (1608-1610) : un article méconnu d'Anton Ernstberger (1952) », *Revue historique du Centre-Ouest*, XII, Société des Antiquaires de l'Ouest, 2013, p. 181-199.

allemands signalent qu'on y étudiait à moindre coût et que la vie quotidienne était moins onéreuse en ville²¹.

On voit ici que le phénomène de la *peregrinatio* aura sans doute assez peu marqué la conscience des Poitevins, étudiants ou autres, à l'exception notable des protestants. Il faut reconnaître que l'université poitevine n'était pas seulement un organisme servant les intérêts de la bourgeoisie locale, mais aussi un maillon du vaste réseau européen animant *peregrinatio* puis Grand Tour, les deux phénomènes s'avérant finalement assez peu liés. L'essentiel était, pour beaucoup de jeunes nobles venus de loin, de s'immerger dans le milieu local pour s'initier à une sociabilité attrayante et se perfectionner, entre autres, dans l'usage de la langue française. Non moins importante était la possibilité d'effectuer, ailleurs qu'en terre natale, des rencontres riches de perspectives pour les futures carrières. Les recherches portant sur ces phénomènes devraient permettre de désenclaver, à Poitiers, comme à Bourges ou Angers, l'histoire d'une institution nourrie à l'origine d'un certain campanilisme, de la relier, non seulement au vaste corps de l'Église médiévale qui la contrôlait encore, mais au reste d'une Europe en pleine mutation.

4. Méthodologie et perspectives

4.1. Web des données et convergences entre bases

De notre point de vue, l'apport du réseau HELOISE n'a pas été seulement une mise en commun et une recherche d'interopérabilité des bases de données participantes. Il a aussi permis de produire une réflexion méthodologique, en particulier sur un élément central : de quelle nature doit être une éventuelle convergence entre bases ? Avant la construction de ce réseau ont existé d'autres recherches visant à construire des bases de données et la volonté de rapprochement s'était exprimée par le partage de modélisations. Cette voie de travail, malgré son intérêt, et son apport à la maturité du domaine, rétrospectivement, ne pouvait aboutir : les données sources sont très différentes, les époques le sont parfois aussi, ainsi que les questions que se posent les chercheurs ; toute convergence des modèles sur un plus grand dénominateur commun aurait donc amoindri l'apport de chaque base pour ses auteurs. Le réseau HELOISE fait d'emblée le choix inverse de conserver à chaque projet son autonomie dans ses objectifs, ses formats, ses modèles, son langage de communication même.

Le contexte technologique, ainsi que la réflexion de la science informatique, ont, en effet, progressé et permettent de poser la question différemment. Il n'est plus nécessaire aujourd'hui, pour échanger des données, de devoir les subsumer sous un modèle commun. À l'instar des données publiées sur le web, il est désormais envisageable de moissonner des données issues de dépôts hétérogènes et de fournir un dictionnaire permettant d'aligner les données de nature similaire afin de les comparer. Ce moissonnage peut être fait en interne, si notre capacité de mise en œuvre nous permet de produire une interface commune d'interrogation, ou en externe, en utilisant des outils libres à

21 Le landgrave Maurice de Hesse-Kassel, passant à Poitiers en 1602, y rencontre un groupe de jeunes nobles autour d'un prince de Wurtemberg : cf. Jean Hiernard et François Kihm (éd.), *Un landgrave incognito : le voyage de France de Maurice de Hesse 1602*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2016, coll. Textes rares, p. 132-139.

disposition. Au congrès mondial des sciences historiques d'Amsterdam de 2010, nous proposons²² d'utiliser le moteur de recherche *Google web search*, en version publique et privée pour accéder aux données de nos bases. Dès cette époque, toutes les données publiées par le RAP le sont sous une forme qui permet aux moteurs de recherche web de les indexer (exemple fig. 16).



Fig. 16 : Exemple de recherche d'un nom à l'aide de Google web search.

Bien sûr cette approche est très efficace pour des individus dont le nom est peu variable et peu fréquent. Elle est inopérante pour des individus connus, « René Descartes », ou des noms à forte homonymie, « François Brunet » (cf. ci-dessus). Il convient donc de spécifier plus nos données pour donner plus d'indications aux moteurs de recherche, quels qu'ils soient.

Nous défendons la perspective d'intégrer les données des différentes bases historiques (non seulement sur les universités) dans le web mondial des données (*linked data*) au sens défini par Tim Berners-Lee et le Consortium World Wide Web (W3C) [2006] dans le cadre de leur projet de sémantisation du web. Ce projet vise à transformer progressivement le web, qui est alors seulement une base de textes, peu structurée, en une base de données, permettant à une nouvelle génération d'outils de recherche de tirer parti d'une information hétérogène, éparse, mais assortie de marqueurs sémantiques, de vocabulaires, appelés « ontologies », permettant de reconnaître comme similaires ou identiques certaines données. Ce projet, à une échelle bien plus vaste, n'est pas sans rappeler celui d'HELOISE. L'atelier fondateur d'HELOISE, à Poitiers en 2012, se propose d'aller dans cette direction. À Bologne en 2013, trois communications développent des propositions pour soutenir cette approche. Peter Denley défend la nécessité d'œuvrer dans une même direction en utilisant les nombreux outils technologiques mis à disposition dans le cadre du mouvement des données ouvertes (*open data*)²³. L'un d'entre nous, d'une part, et Jacopo Zingoni et Gioele Barabucci, d'autre part, présentent plusieurs méthodes du web sémantique à notre disposition et formulent des propositions similaires de publication web²⁴.

Le chemin que nous proposons est, premièrement, d'utiliser dans un premier temps des ontologies très simples et bien établies dans la communauté mondiale des données ouvertes : *Thing et*

22 Yannis Delmas-Rigoutsos, Jean Hiernard, Denise Turrel, « Networking the University Databases... », *op. cit.*

23 P. Denley, « *Teacher and teaching in the 15th-century Bolognese rotoli. A project for reconsideration ?* », Atelier HELOISE 2013, Bologne, 2013, communication orale.

24 Yannis Delmas-Rigoutsos, « A first step towards database interconnection », Bologne, 2013. Yannis Delmas-Rigoutsos, « Heloise query endpoint draft recommendation », Bologne, 2013, note interne à HELOISE. Jacopo Zingoni, Gioele Barabucci, « A proposition of a format for sharing data », Bologne, 2013.

Place du groupe Schema.org du W3C, FOAF²⁵, BIO²⁶ et, deuxièmement, d'enrichir les données que nous publions de façon à approcher pas à pas des « cinq étoiles » définies par Tim Berners-Lee.

Le premier niveau de qualification des données consiste à ce que toute entité de nos bases puisse être référencée par un identifiant universel de ressource (*uniform resource identifier*, URI), p. ex. « <http://viaf.org/viaf/97105654/> » pour Dante Alighieri (1265-1321). Ces URI ne sont pas seulement des identifiants, ils doivent également être déréférencables, c'est à dire correspondre effectivement à une ressource : l'URI est l'adresse web d'un document qui décrit l'entité désignée. Par exemple, l'URI « <http://www.geonames.org/3020251/> » renvoie à une page web comportant une information complète : nom de la localité, population, carte, coordonnées GPS, etc. Il convient, par ailleurs, que toutes ces références web soient stables dans le temps et accessibles par navigation à partir de la page d'accueil de chaque projet, sans obstruction (sans nécessité de passer par un formulaire, par exemple). Les informations correspondantes seront alors indexées par les moteurs de recherche web et, certainement, archivées par *Archive.org*, le principal dépôt d'archives du web.

Le deuxième niveau de qualification des données consiste à permettre une lecture des données par des logiciels. Les données doivent donc être réellement insérées dans le document (pas de présentation sous forme d'image ou par programme, pas de chargement asynchrone). Le troisième niveau est atteint en utilisant des formats standards et ouverts. Dans le réseau HELOISE, nous sommes convenus d'utiliser systématiquement un codage des caractères UTF-8 et de coder les pages et documents d'échange en XHTML, XML ou JSON, en respectant scrupuleusement ces standards. À ce jour, le RAP est à ce niveau de qualité.

Le quatrième niveau impose de structurer les données au moyen d'ontologies, de façon à permettre à des logiciels d'interpréter celles-ci. Les spécialistes recommandent d'utiliser des indications en RDF ou dans un autre format standard similaire. Nous avons proposé, à Bologne en 2013, un formalisme en RDFa lite 1.1, une version légère et simplifiée du RDF. Le RAP dispose d'un module expérimental d'exportation de ses données à ce format. Faute d'accord au sein du réseau HELOISE, ce dispositif n'a pas quitté le stade expérimental.

Pour l'instant, le cinquième niveau n'est pas encore accessible pour le réseau HELOISE, il consisterait à relier nos données entre elles, par exemple en identifiant tel individu ou tel lieu au sein de plusieurs bases du réseau ainsi que d'autres réseaux, plus larges, comme le VIAF pour les personnes et Geonames pour les lieux²⁷.

Le RAP continue à travailler activement avec les autres projets du groupe HELOISE pour définir des méthodes de convergence qui permettent d'aller dans cette direction de mise en commun.

25 D. Brickley, L. Miller, *FOAF Vocabulary Specification*, FOAF project, 2010.

<http://xmlns.com/foaf/spec/>

26 Ian Davis, David Galbraith, « BIO: A vocabulary for biographical information », Vocab.org, 2011.

<http://vocab.org/bio/0.1/>

27 Cf. <http://viaf.org/>, <http://www.geonames.org/>. Concernant les lieux, on trouvera des indications plus complètes dans : Peter Kenny, Yannis Delmas-Rigoutsos, « An exploration of geographical referencing for the Heloïse project », Madrid, 2015, *op. cit.*

4.2. Numérisation photographique

Le deuxième axe technique de développement du RAP concerne la numérisation photographique. En effet, les dépouillements doivent toujours pouvoir être vérifiés et critiqués, d'une part, et il convient de pouvoir se reporter au texte original, dans certains cas, pour compléter l'information numérisée au sein du RAP, d'autre part. Nous l'avons, par exemple, déjà utilisée pour identifier des individus à l'aide de leur signature autographe. Il pourra, par ailleurs, être intéressant pour des historiens du droit, d'analyser les sujets d'examen. Pour cette raison, l'équipe du RAP travaille de conserve avec la médiathèque François-Mitterrand de Poitiers afin de fournir une numérisation photographique des registres.

Le RAP dispose d'une première vague de numérisation pour les registres de 1575 et de 1576-1595. Chaque entrée de ces registres, en numérisation modélisée, renvoie à la page correspondante de la numérisation photographique.

À ce jour, la Médiathèque a photographié 11 volumes, qui incluent 22 registres²⁸, qu'elle publie sur son site de valorisation du patrimoine numérisé²⁹. Le RAP et la Médiathèque travaillent à la mise en relation des deux publications, sur un modèle similaire au deux premiers registres. Nous envisageons un travail similaire avec la Médiathèque de Niort pour les quatre registres qu'elle conserve.

4.3. Perspectives

Bien sûr, ces perspectives méthodologiques et techniques n'épuisent pas le travail qui demeure à accomplir. Après une décennie de travail collectif, il reste encore du chemin à parcourir pour restituer aux registres de la faculté de droit de Poitiers toute leur richesse.

Il resterait à affiner et compléter les fiches prosopographiques, en particulier celles qui concernent les étudiants non poitevins, encore mal connus, afin d'évaluer l'importance de la mobilité dans les carrières et d'analyser la circulation des hommes et du savoir.

Outre ce travail en profondeur, d'autres registres attendent d'être valorisés. Il conviendrait de continuer le dépouillement des registres de droit jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, puis de s'intéresser aux autres registres de l'Université de Poitiers.

Enfin, les collaborations, qui continuent de s'approfondir au niveau international au sein du réseau HELOISE et, au niveau national, au sein des consortiums COSME2 et DAPHNE, permettront d'ouvrir des perspectives de recherche novatrices. Nous souhaitons également que ces collaborations aboutissent à développer des logiciels communs tels qu'un module d'interrogation, un outil d'identification de profils similaires et un dispositif de représentation cartographique.

Références bibliographiques

Tim Berners-Lee, « Linked Data : Design Issues », W3C, 2006, note interne publiée en ligne, <<https://www.w3.org/DesignIssues/LinkedData.html>>.

28 Registres : 12 de grades, de 1575 à 1595 et de 1661 à 1681, 10 de matricules de 1661 à 1681.

29 Cf. <<http://patrimoine.bm-poitiers.fr/>>.

Dan Brickley, Libby Miller, *FOAF Vocabulary Specification 0.98*, FOAF project, 2010, <<http://xmlns.com/foaf/spec/>>.

Ian Davis, David Galbraith, « BIO: A vocabulary for biographical information », Vocab.org, 2011, <<http://vocab.org/bio/0.1/>>.

Yannis Delmas-Rigoutsos, Jean Hiernard, Denise Turrel, *Repertorium academicum pictaviense*, Université de Poitiers, base de données en ligne sur les étudiants de l'Université de Poitiers, 2007–, <<http://repertorium.projets.univ-poitiers.fr/>>.

Yannis Delmas-Rigoutsos, Jean Hiernard, Denise Turrel, « Networking the University Databases, with a Presentation of the Repertorium Academicum Pictaviense », 21st International Congress of Historical Sciences, CIHU-ICHU, Amsterdam, 2010, communication orale.

Yannis Delmas-Rigoutsos, « Heloise query endpoint draft recommendation », Atelier HELOISE 2013, CISUI, Bologne, 2013, note interne au réseau HELOISE.

Yannis Delmas-Rigoutsos, « A first step towards database interconnection », Atelier HELOISE 2013, CISUI, Bologne, 2013, communication orale.

Peter Denley, « Models, Sources and Users: Historical Database Design in the 1990s », *History and Computing*, 2010, vol. 6, n° 1, p. 33-43.

Peter Denley, « *Teacher and teaching in the 15th-century Bolognese rotoli. A project for reconsideration ?* », Atelier HELOISE 2013, CISUI, Bologne, 2013, communication orale.

Jean Hiernard, Denise Turrel, Yannis Delmas (dir.), *Les routes européennes du savoir : Vita peregrinatio. Fin du Moyen Âge-XVII^e siècle*, Les Indes savantes, Paris, 2011.

Jean Hiernard, François Kihm, « Quatre jeunes Allemands et leur précepteur dans l'Ouest de la France (1608-1610) : un article méconnu d'Anton Ernstberger (1952) », *Revue historique du Centre-Ouest*, XII, Société des Antiquaires de l'Ouest, 2013, p. 181-199.

Jean Hiernard, François Kihm (éd.), *Un landgrave incognito : le voyage de France de Maurice de Hesse 1602*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2016, coll. Textes rares, p. 132-139.

Jean Hiernard, *Les voyages de Seyfried Rybisch, étudiant silésien. Itinéraire (1548-1554)*, Ausonius éditions, Bordeaux, 2017, coll. Scripta Receptoria, n° 9 ; texte et index latins en ligne : <<http://ausoniuseditions.u-bordeaux-montaigne.fr/aloha/OA/978-2-35613-191-1.pdf>>.

Peter Kenny, Yannis Delmas-Rigoutsos, « An exploration of geographical referencing for the Heloise project », Atelier HELOISE 2015, Madrid, 2015, communication orale.

Mélina Legrand, *Les étudiants poitevins au XVI^e siècle*, Université de Poitiers, mémoire de première année de master sous la direction de Denise Turrel, 2008, dactylographié.

Marine Ricou, *La faculté de droit de Poitiers et ses étudiants dans la société poitevine au début du XVII^e siècle*, Université de Poitiers, mémoire de première année de master sous la direction de Denise Turrel, 2010, dactylographié.

Marine Ricou, *L'Université de Poitiers, ses facultés, ses professeurs et ses étudiants, XVI^e-XVII^e siècle*, Université de Poitiers, mémoire de deuxième année de master sous la direction de Denise Turrel, 2011, dactylographié.

Denise Turrel, Yannis Delmas, Marine Ricou, « Repertorium academicum pictaviense », Atelier HELOISE 2013, CISUI, Bologne, 2013, communication orale.

Denise Turrel, Marine Ricou, « Le long chemin vers l'interopérabilité », Atelier HELOISE 2014, Berne, 2014, communication orale.

Jacopo Zingoni, Gioele Barabucci, « A proposition of a format for sharing data », Atelier HELOISE 2013, CISUI, Bologne, 2013, communication orale.